DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 6 mai 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL,

Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur

Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-

PFEIFFER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2013/309 - Fonctionnement des collèges publics - 3126 Dotations de fonctionnement complémentaires 2013

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 48 462 €, dont :

- 20 000 € au titre de la dotation complémentaire de viabilisation 2012 en faveur des collèges suivants :
- . LAUTERBOURG "Georges Holderith" : 5 000 €. STRASBOURG "François Truffaut" : 15 000 €
- 1 233 € au titre de la participation du Département à des actions éducatives en faveur des collèges suivants :

. BARR: 117 €
. INGWILLER: 81 €
. LAUTERBOURG: 298 €
. LA WALCK: 169 €
. ROSHEIM: 55 €

. SARRE-UNION : 138 € . SCHIRMECK : 100 €

. SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER: 275 €

- 27 229 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants :
- . HAGUENAU "Foch" : 13 030 € (deux auto-laveuses pour l'entretien des sols)
- . HOCHFELDEN "Gustave Doré" : 5 000 € (tondeuse à gazon autoportée équipée d'une lame à neige)
- . HOERDT "Baldung Grien" : 3 375 € (escabeaux et plateforme de travail sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)
- . OBERNAI "Europe": 569 € (mini-brosse sans fil pour l'entretien des sols)

- . SOUFFELWEYERSHEIM "Les Sept Arpents" : 2 410 € (escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)
- . VENDENHEIM "La Pierre Polie" : 2 845 € (escabeaux et plateforme réglable sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur).

Ces subventions seront versées aux bénéficiaires dès cette délibération rendue exécutoire.

Pour extrait conforme : Pour le Président Le Directeur des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Jean-Jacques STAHL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130506-78005-DE-1-1_0 $\,$

Acte certifié exécutoire au : 17/05/13